



À Dieppe, le 1^{er} février 2024

Monsieur Gabriel Attal
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
5007 Paris

Objet : Réarmons les centres sociaux et l'éducation populaire.

Monsieur le Premier ministre,

La Fédération nationale des centres sociaux alerte depuis de nombreux mois sur la situation que rencontrent les 1400 centres sociaux qui dans nos territoires urbains et ruraux sont des acteurs essentiels du lien social, de la cohésion sociale et du vivre ensemble.

Le 31 janvier se tenait une mobilisation nationale, qui fait écho aux difficultés profondes déjà largement connues des pouvoirs publics.

Les centres sociaux sont en première ligne des difficultés que rencontrent nos concitoyens, et doivent faire face à l'augmentation des situations de précarité, mais également à l'inflation de leurs coûts de fonctionnement. On leur demande de faire toujours plus, avec de moins en moins.

Des difficultés qui font également ressortir un modèle de financement complexe, soumis à la multiplication des appels à projets et à la recherche constante de subventions pour répondre aux conventions d'objectifs contractées avec les pouvoirs publics.

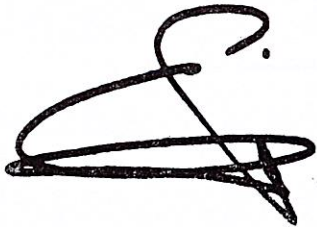
Notre territoire a la chance de pouvoir compter plusieurs centres sociaux, dont les activités sont complémentaires, riches et diversifiées : le centre social Oxygène et la Maison des jeunes à Neuville-Lès-Dieppe, la Maison Jacques Prévert, Mosaïque et l'Archipel à Dieppe, l'espace Georges Thurin à Arques-La-Bataille, l'Ancrage au Tréport ; l'espace de vie sociale Rayon de Soleil à Eu, le centre social Caravelles à Bellencombre.

Nos communes consacrent des moyens très importants pour les cofinancer parce que nous considérons qu'il ne s'agit pas là d'un coût mais d'un investissement financier et humain qui permet aux habitants de vivre bien et de vivre mieux.

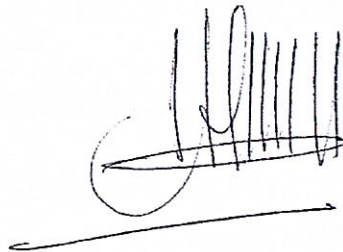
Monsieur le Premier ministre, les centres sociaux et le modèle de l'éducation populaire ont besoin eux aussi d'être réarmés, avec des moyens à débloquer dans l'urgence par l'Etat, au travers d'un fonds de soutien immédiat, et plus largement en travaillant sur un nouveau modèle de fonctionnement avec l'Etat et les collectivités locales qui leur permettent de travailler de manière pérenne et sereine.

Dans l'espoir que le Gouvernement entende et réponde au cri d'alarme lancé par l'ensemble des centres sociaux de notre pays, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de notre haute considération.

Nicolas Langlois
Maire de Dieppe
Conseiller départemental
Président de Dieppe Maritime



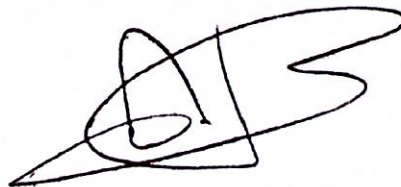
Maryline Fournier
Maire d'Arques-la-Bataille
Conseillère départementale



Laurent Jacques
Maire du Tréport
Conseiller départemental



Michel Barbier
Maire de la ville d'Eu



Sébastien Jumel
Député de Seine-maritime

